



# Communauté de Communes du Pays de Commercy

# Rapport d'Activité 2008



# 1) Secrétariat – Administration Générale

----

## I – FINANCES

### Budget Général

C.A. 2007	Dépenses :	3 176 085,48 €
	Recettes :	<u>4 959 597,35 €</u>
	Excédent global :	1 783 511,87 €

B.P. 2008	Fonctionnement :	3 021 091,00 €
	Investissement :	5 048 864,00 €
	Pour 20 opérations individualisés	

### Suivi de la comptabilité 2008

959 mandats pour un montant global de	3 859 810,83 €
333 titres pour un montant global de	5 252 831,23 €

Etat trimestriel du FCTVA ayant permis un retour de T.V.A. de 285 041,00 €

Comptabilité analytique – Ventilation des dépenses de fonctionnement et d'investissement sur les Communes.

### Budget Forêt

CA 2007	Dépenses :	25 255,00 €
	Recettes :	25 255,10 €
	Excédent global :	0 €

B.P. 2008	Fonctionnement :	63 500,00 €
	Investissement :	<u>397 000,00 €</u>
	Budget global :	460 500,00€

### Suivi de la comptabilité 2008

20 mandats pour un montant global de	116 777,14 €
40 titres pour un montant global de	116 777,14 €

## II – PERSONNEL ET ELUS

Etablissement des feuilles de paie mensuelles pour 11 agents et 12 élus.

Décomptes trimestriels des charges sociales (URSSAF – IRCANTEC – CNRACL – ASSEDIC – MUTUELLE ...)

Gestion des carrières des agents permanents

Suivi des arrêts de maladie – Mutuelle et Assurance Gras Savoye

### III – TRAVAUX DE VOIRIE

#### A) Travaux d'investissement

##### Reste à réaliser – Travaux 2004 :

Maîtrise d'Oeuvre EURO INFRA : Montant des règlements en 2008 : 2 383,99 € sur un acompte

Répartition par commune des mandatements réalisés en 2008 (programme voirie 2004)

BONCOURT	69,53 €
CHONVILLE	19,87 €
COMMERCY	1 589,33 €
LEROUVILLE	230,00 €
VIGNOT	476,80 €

Reste à réaliser au 31.12.2008 = 0

##### Reste à réaliser – Travaux 2005 :

Maîtrise d'Oeuvre EURO INFRA : Montant des règlements en 2008 : 1 373,03 € sur un acompte

Répartition par commune des mandatements réalisés en 2008 (programme voirie 2005)

BONCOURT	34,65 €
COMMERCY	1 105,60 €
LEROUVILLE	223,62 €
PONT SUR MEUSE	9,16 €

Reste à réaliser au 31.12.2008 = 0

##### Reste à réaliser – Travaux 2007 :

Maîtrise d'Oeuvre AC Ingénierie : Montant des règlements en 2008 : 8 566,47 € sur 6 acomptes

Travaux CHARDOT : Montant des règlements en 2008 : 935 770,06 € sur 9 acomptes

Sculpture : 43 742,41 € sur 3 acomptes

Répartition par commune des mandatements réalisés en 2008 (programme voirie 2007)

BONCOURT	40 708,03 €
COMMERCY	437 275,31 €
EUVILLE	200 124,09 €
LEROUVILLE	278 855,35 €
MECRIN	14 514,06 €
PONT SUR MEUSE	16 514,62 €

Reste à réaliser au 31.12.2008 = 60 000,00 €

**Reste à réaliser – Travaux 2007 – Chemin du Poirier à l’Huile à EUVILLE :**

Maîtrise d’Oeuvre AC Ingénierie : Montant des règlements en 2008 : 6 200,06 € sur 3 acomptes

Travaux EUROVIA : Montant des règlements en 2008 : 63 085,30 € sur 2 acomptes

Reste à réaliser au 31.12.2008 = 204 000 €

**Nouveaux Programmes 2008 :**

➔ Marché EUROVIA Appel d’Offres ouvert

Montant des règlements en 2008 : 239 124,54 € sur 2 acomptes

Maîtrise d’œuvre : AC Ingénierie – Montant des règlements en 2008 : 25 265,94 € sur 3 acomptes

Travaux complémentaires Mécrin : 19 242,04 €

Faisabilité rue des Roises : 4 518,11 €

Répartition par commune des mandatements réalisés en 2008

COMMERCY	258 983,03 €
EUVILLE	9 570,72 €
LEROUVILLE	3 580,96 €
MECRIN	19 242,04 €
VIGNOT	8 120,09 €

Reste à réaliser au 31.12.2008 = 706 400 €

**B) Travaux d’entretien 2008 :**

Travaux réglés par l’entreprise EUROVIA : 85 220,50 € au cours de l’année 2008.

Répartition par commune :

COMMERCY:	3 588,00 €
EUVILLE :	34 477,21 €
LEROUVILLE :	27 257,44 €
PONT SUR MEUSE :	5 222,93 €
VADONVILLE :	14 674,92 €

#### IV – OPAH INTERCOMMUNALE

##### 1°) Ravalement de façades :

- 25 Dossiers de demandes de financement ont été reçus en 2008
- 32 Dossiers ont été financés (demandes en 2004, 2006, 2007 et 2008)  
Dépense totale : 191 296,64 €  
Subvention versée : 39 100,98 €
- 26 Dossiers sont en attente de réalisation et de financement

##### 2°) Primes à l'amélioration de l'Habitat :

###### 1 – Propriétaire Bailleurs – Subvention complémentaire ANAH :

- 2 Dossiers ont été déposés en 2008
- 3 Dossiers ont été financés :  
Dépense totale : 144 087,88 €  
Subvention versée : 12 281,70 €
- 8 Dossiers sont en attente de réalisation et de financement

###### 2 – Propriétaire occupants :

- 28 Dossiers ont été déposés en 2008
- 24 Dossiers ont été financés :  
Dépense totale : 144 027,97 €  
Subvention versée : 17 471,75 €

#### V – SECRETARIAT – ADMINISTRATION GENERALE

Préparation et suivi des réunions du Conseil Communautaire (Délibérations, Contrôle de légalité, notifications, ...)

Enregistrement du courrier reçu

Organisation et suivi du transport des élèves à la piscine de Commercy

Atelier décentralisé de l'EMMA à Commercy – Règlement à la Ville de COMMERCY et recouvrement sur les parents d'élèves

Organisation du transport des enfants des villages vers les centres aérés ouverts à  
COMMERCY, EUVILLE et VIGNOT

## VI – OBSERVATOIRE DU LOGEMENT

Le service a reçu 29 demandes de logements et 10 offres de logements au cours de  
l'année 2008

## 2) Gestion des déchets

---

### I- LA COLLECTE ET LE TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES

#### 1 L'organisation de la collecte en 2008

La collecte des ordures ménagères de la Codecom est assurée en régie, par le service de collecte de la collectivité depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2007. Elle est réalisée en C2 sur Commercy et en C1 sur les autres communes. Le mode de traitement des OM est l'enfouissement. Cet enfouissement est réalisé au centre d'enfouissement technique de Pagny Sur Meuse.

L'équipe est composée d'un chauffeur, d'un chauffeur-rippeur, et de deux rippeurs

#### Évolution des tonnages d'ordures ménagères collectés entre 2007 et 2008 sur le territoire de la Codecom

tonnage	jan	fév	mars	avril	mai	juin	juil	août	sept	oct	nov	déc	total
2007	302,16	262,18	281,64	277,24	293,92	287,28	288,72	302,56	271,58	320,80	287,08	270,98	3446,14
2008	311,86	270,76	279,54	291,40	282,20	282,96	291,96	274,46	311,28	307,98	256,76	282,94	3 444,10

Ce tableau montre que le tonnage d'O.M. collecté sur la Codecom a diminué de 2,04 tonnes entre 2007 et 2008. Ces résultats sont positifs même si la diminution des tonnages est faible.

### II - LES CONVENTIONS POUR LA GESTION DES DÉCHETS

Afin de responsabiliser les structures de taille importantes, des conventions (Hôpital, 8<sup>ème</sup> RA, Collège et Lycée) ont été mises en place courant 2003 et deux autres conventions ont été signées en 2006 (Institution Jeanne d'Arc, Institut JB Thiéry). Chaque conteneur de déchets de 750 L d'ordures ménagères est facturé 23,79 € aux structures. Ces conventions aboutiront au 31 décembre 2009.

De nouvelles conventions ont été établies en janvier 2008 avec d'autres structures, pour une mise en place au 1<sup>er</sup> février 2008.

#### Évolution du nombre de conteneur vidangé depuis la mise en place des conventions de gestion des déchets

	2003 (3 mois)	2004	2005	2006	2007	2008
Hôpital St Charles	556	1524	1517	1524	1 657	1887
8 <sup>ème</sup> RA	522	1907	2021	1739	1716	1872
Collège des Tilleuls	48	123,50	119	114	172	188
Lycée Henri Vogt	158	446	362	417	439	457
Ecole Jeanne D'Arc				8 (4 mois)	58	53
Institut JB Thiéry				101 (4 mois)	370	377
Centre de Gestion						53 (11 mois)
Gendarmerie (Pochoerie)						411 (11 mois)
Gendarmerie						68 (11 mois)
Mission Locale						50 (11 mois)
Trésorerie						8 (11 mois)
Maison de l'enfance						132 (11 mois)
Sous Préfecture						27 (11 mois)

## Travaux Afférents à cette compétence

- Suivi et réalisation des factures
- Révision des prix
- Suivi du remplissage de la benne à carton de l'hôpital
- Gestion des conventions, réalisation d'avenant
- Demandes diverses
- Communication

## III - LA COLLECTE, LE TRANSPORT ET LE TRI DES DÉCHETS RECYCLABLES

La collecte des déchets recyclables est réalisée en apport volontaire aux conteneurs. Il existe 4 types de bornes : les papiers, le verre, les métaux et le plastiques.

Les bornes à papiers, métaux et plastiques sont collectées par la société Barisien alors que les bornes à verre sont collectées par la société Saleur. Le marché de collecte, transport et tri des déchets recyclables prenant fin au 30 juin 2006, a été reconduit et signé avec les mêmes entreprises jusqu'au 31 décembre 2009.

Il existe 34 points tri sur le territoire de la Codecom de Commercy répartis comme suit :

Communes	Nombre de point tri dans la commune
Aulnois sous Vertuzey	1
Boncourt	1
Chonville	1
Commercy	14 + un conteneur à verre sur la place Charles de Gaulle
Euville	2
Lérouville	4
Malaumont	1
Mécrin	1
Pont sur Meuse	1
Vadonville	1
Vertuzey	1
Vignot	3 + un point tri à la déchetterie
Ville Issey	1
<b>Total</b>	<b>34 points tri sur la Codecom</b>

### *Évolution des tonnages de déchets recyclables collectés entre 2007 et 2008*

Tonnage métaux	jan	fév	mars	avril	mai	juin	juil	août	sept	oct	nov	déc	total
2007	2,78	3,24	2,6	2	0,98	3,12	2,5	2,6	2,94	2,74	3,5	2,12	31,12
2008	2,90	3,00	0	2,96	2,38	3,82	3,38	3,02	3,96	4,32	2,5	0,1	32,34

Entre 2007 et 2008, nous avons collecté 1,22 T de métaux en plus, soit une augmentation de 3,92 %.

Tonnage papier	jan	fév	mars	avril	mai	juin	juil	août	sept	oct	nov	déc	total
2007	27,48	26,84	34,84	27,86	34,56	28,18	27,42	29,46	26,66	30,12	33,78	28,38	355,58
2008	35,74	27,32	29,34	35,72	30,96	26,60	27,12	33,26	28,92	36,30	27,50	27,58	366,36



Entre 2007 et 2008, nous avons collecté 10,78 T de papier en plus, soit une augmentation de 3,03 %.

<b>Tonnage plastique</b>	jan	fév	mars	avril	mai	juin	juil	août	sept	oct	nov	déc	total
2007	3,82	3,92	4,88	4,64	5,62	4,28	3,9	4,76	4	3,84	4,98	2,41	51,05
2008	4,8	4,68	4,52	5,28	4,6	3,92	4,14	4,88	3,96	5,54	4	3,92	54,24

Entre 2007 et 2008, nous avons collecté 3,19 T de plastique en plus, soit une augmentation de 6,25 %.

<b>Tonnage de verre</b>	jan	fév	mars	avril	mai	juin	juil	août	sept	oct	nov	déc	total
2007	51,75	22,82	21,09	43,89	40,43	30,21	38,38	46,13	17,68	48,93	19,48	21,66	402,45
2008	58,03	20,14	23,24	42,50	33,67	31,45	32,87	48,77	37,32	20,90	21,72	38,87	409,48

Entre 2007 et 2008, nous avons collecté 7,03 T de verre en plus, soit une augmentation de 1,75 %.

Entre 2007 et 2008, les tonnages de déchets recyclables collectés sont en augmentation de 22,22 tonnes, tous matériaux confondus.

### Travaux Afférents à cette compétence

- Planning de collecte
- Suivi du remplissage des bornes
- Suivi des factures et des titres de recette de la vente des matériaux
- Déclaration trimestrielle et annuelle pour Adelphe
- Communication et information au public

## IV - LA GESTION DE LA DÉCHETTERIE

La déchetterie intercommunale située à Vignot est gérée par la société Barisien au forfait habitant. Le marché prend fin en 2013.

### *Évolution des tonnages collectés en déchetterie entre 2007 et 2008*

	<b>2007</b>	<b>2008</b>
<b>Végétaux</b>	476,89	508,41
<b>Tout venant</b>	1 175,80	1 313,00
<b>Ferraille</b>	181,76	160,08
<b>Gravats</b>	354,12	359,12
<b>Cartons</b>	60,36	72,26
<b>Pneus</b>	12,54	18,82
<b>Huiles</b>	11,81	13,50
<b>DMS</b>	4,56	5,95
<b>Total</b>	2 277,84	2 451,14

L'année 2008 connaît une très forte augmentation de tonnage par rapport à 2007.

### Travaux Afférents à cette compétence

- Suivi des tonnages
- Suivi des factures
- Suivi du bon respect du règlement
- Dépôts sauvages et amendes
- Collecte des piles
- Collecte des cartouches d'imprimantes et vieux téléphones portables
- Communication et information

### V - LE COMPOSTAGE INDIVIDUEL

Courant de l'année 2008, nous avons vendu 21 composteurs soit une recette de 246,54 €.

Actuellement, nous ne disposons plus que d'un modèle en plastique de 280 litres.

### Travaux Afférents à cette compétence

- Vente de composteurs
- Dépôts trésorerie
- Communication et information

### VI - COMMUNICATION

Courant 2008, réalisation de deux « journal du tri » afin de sensibiliser la population à la problématique du tri des déchets et afin de leur donner le plus de réponses aux questions du développement durable.

Renseignements également à toute personne qui se présente ou contacte la Codecom pour des questions sur les déchets.

### Travaux Afférents à cette compétence

- Recherche, préparation, reproduction et distribution du journal du tri
- Information tous public

### VII - RÉCAPITULATIF DE LA GESTION DES DÉCHETS EN 2007 PAR RAPPORT À 2006

#### *Bilan des déchets : tonnages*

<b>Tonnage</b>	<b>2007</b>	<b>2008</b>
<b>Tonnage d'OM collecté</b>	3 446,14 tonnes	3 444,10 tonnes
<b>Tonnage de déchets recyclables collecté</b>	840,20 tonnes	862,42 tonnes
<b>Tonnage collecté en déchetterie</b>	2 277,84 tonnes	2 451,14 tonnes
<b>Total</b>	6 564,18 tonnes	6 757,66 tonnes

**Bilan des déchets : coûts de fonctionnement en € TTC**

	<b>2007</b>	<b>2008</b>
<b>Dépenses pour les ordures ménagères</b>	443 278 €	454 230 €
<b>Dépenses pour les déchets recyclables</b>	140 344 €	146 347 €
<b>Dépenses pour la déchetterie</b>	169 083 €	243 182 €
<b>Recettes dues au tri</b>	57 982 €	56 724 €
<b>Recettes dues aux conventions des collectifs</b>	128 448 €	154 937 €
<b>Total coût de gestion des déchets</b>	<b>566 275 €</b>	<b>632 098 €</b>

Nous observons une augmentation des coûts de gestion des déchets pour l'année 2008. Cette augmentation est surtout due aux travaux d'aménagement de la déchetterie et la diminution des coûts de reprise des matériaux.

## 3) Développement local

---

### I. OPAH

L'OPAH mise en place de 2004 à 2006 pour l'amélioration de l'habitat privé a été prolongée en 2007 et 2008. L'opérateur chargé du suivi des dossiers et de l'animation était l'Arim Lorraine. 152 dossiers (aide au ravalement de façades et dossiers ANAH) ont été traités durant ces deux années.

Ce programme visait à soutenir financièrement les propriétaires occupants et bailleurs en leur accordant des aides relatives :

- à l'habitat dit « social » et « très social »
- à la lutte contre l'habitat indigne et insalubre
- au maintien à domicile
- aux économies d'énergie
- aux ravalements de façades et travaux d'intérêt architectural

Les subventions provenaient de sources différentes selon la nature des travaux à réaliser : Anah, Conseil Régional, Conseil Général et Communauté de Communes.

La codecom a fait appel aux services de l'ARIM LORRAINE pour assurer la mission de suivi des dossiers et animation. Le coût de la prestation est de 28 525.01 euros TTC. Le montant de la subvention versée par la région s'élevait à 19 967 euros TTC.

### II. ENVELOPPE TERRITORIALE

L'enveloppe territoriale 2008 allouée par le Conseil Général s'élève à 71 367 euros. Les projets pouvant être subventionnés par cette enveloppe sont d'ordre communal ou communautaire.

Les projets communaux ayant bénéficié de ces fonds sont les suivants :

- éradication d'une ruine privée à Chonville
- rénovation des façades du presbytère et de la mairie à Boncourt
- réhabilitation de la rive droite du ruisseau de l'Aulnois à Euville
- aménagements des abords de l'église à Lérrouville
- aménagement de la place de l'église à Chonville
- aménagement de l'entrée de village et des abords de la salle des fêtes à Boncourt
- aménagement paysager à l'entrée de village de Pont sur Meuse

Cette enveloppe ne sera plus versée en 2009.

### III. TRAVAUX « MEUSE ET AFFLUENTS »

Sur les deux années 2007 et 2008, l'intercommunalité a lancé un programme de travaux de restauration et d'entretien sur la Meuse et ses affluents. Les travaux ont concerné le ruisseau de la Trouble Noue, le canal de la Petite Meuse et les rives droite et gauche de la Meuse.

La DIG mise en place en 1998, permettant à la collectivité de se substituer aux propriétaires riverains pour exécuter les travaux, est caduque depuis le 31/12/2008. Il est nécessaire de procéder à une nouvelle DIG en 2009.

#### **IV. BARRAGE DE MÉCRIN**

Par arrêté en date du 17 juillet 2007, la Préfecture de la Meuse a autorisé la Communauté de Communes du Pays de Commercy à engager des travaux de réfection sur le barrage de Mécrin. Ces travaux portaient sur le relèvement du niveau de la brèche, en offrant la possibilité d'une circulation pour les canoës kayak, ainsi que l'aménagement d'une passe à poissons. Ils portent également sur le renforcement des seuils rive droite et gauche, affaiblis par les crues hivernales (mise en place de plans, boutures et enrochements). Les travaux ont débutés en juillet 2007 et se sont terminés en septembre 2008.

Le coût total du projet est de l'ordre de 389 000 euros HT.

#### **V. ÉTUDE ASSAINISSEMENT**

La Communauté de Communes, assistée par AC Ingénierie (assistant maîtrise d'ouvrage), a soumissionné la société SLI du groupe Egis Eau pour réaliser une étude d'assainissement. Cette étude a pour finalité d'aider les communes à choisir leur scénario d'assainissement pour le 31 décembre 2008. Le choix du scénario d'assainissement ne deviendra définitif qu'après la remise du rapport du commissaire enquêteur.

A titre non définitif, les communes ont choisi un scénario d'assainissement :

Boncourt : collectif

Chonville-Malaumont : non collectif

Commercy : collectif pour l'ensemble du bourg communal et ANC pour le reste

Euville : collectif excepté quelques maisons non raccordables et le hameau des carrières en non collectif

Lérouville : collectif sur l'ensemble du village excepté sur quelques maisons en non collectif

Mécrin : collectif sur le cœur du village et non collectif pour les maisons excentrées

Pont sur Meuse : non collectif

Vadonville : non collectif

Le coût total de l'étude assainissement (publicité, étude, assistant à maîtrise d'ouvrage, etc.) est de l'ordre de 129 000 euros TTC. Le montant des subventions perçues s'élève à 96 750,35 euros TTC soit un taux de subventions d'environ 75%.

#### **VI. AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE**

La procédure pour aménager une aire d'accueil des gens du voyage s'est poursuivie en 2008.

En juillet 2008, rencontre en sous-préfecture de Commercy, en présence de Monsieur le Sous-préfet et des services de la DDE pour choisir et acter un emplacement.

Le lieu d'implantation retenu est le long de la RD 958, à la sortie de Commercy, malgré son coût élevé d'aménagement. Le maître d'œuvre, ARCHILOR, a été sollicité de nouveau pour proposer un projet à cet endroit.

#### **VII. MAISON DES TRUFFES**

Suite à l'annulation du marché de travaux de la maison des truffes pour vice de procédure, le Conseil Communautaire a délibéré en date du 11 septembre 2008 pour une implantation du projet au cœur du village, dans une maison ancienne.

Un marché à procédure adaptée est lancé en date du 20 septembre 2008 pour recruter un maître d'œuvre. Le prestataire retenu est le cabinet d'architecte ARCHILOR pour un montant de 82 080 euros HT.

## VIII. CIRCUIT DE LA PIERRE

L'EPFL est maître d'ouvrage. Il a lancé une procédure adaptée pour le marché de maîtrise d'œuvre. Ce marché a été attribué à SEFIBA.

Un marché a également été lancé pour la réalisation de la première tranche de travaux. ce marché est découpé en deux lots. Les entreprises retenues sont :

- entreprise FERRARI pour le lot n°1 « démolition et désamiantage »
- entreprise Mairel pour le lot n°2 « charpente, couverture, zinguerie »

Le marché de travaux a été notifié le 12/12/2008 et le commencement des travaux est prévu pour janvier 2009. Leur coût est de l'ordre de **328 541,10 euros HT** financée à 100% par l'EPFL, l'Etat et la Région.

## IX. DESSERTE TGV

Le 20 mai 2008, a été signée avec le GIP Objectif Meuse, le Conseil Régional de Lorraine et la SNCF, *la convention financière relative à la mise en place d'une desserte pat TGV de la ville de Commercy, pour les années 2008 et 200.*

La convention prévoit un aller-retour toute l'année, du lundi au samedi, pour Commercy – Paris et du dimanche au vendredi pour Paris – Commercy.

Cette convention prévoit également les horaires de desserte de la gare de Commercy, le coût des billets, le coût du service rendu (arrêt en gare de Commercy) et le montant de la contribution pour chacun des partenaires financiers :

	GIP Objectif Meuse	Conseil Régional	codecom	TOTAL
Montant TTC	156 166,32	66 666,68	22 333,32	246 166.32
% du coût total	63,44%	27,08%	9,48%	100%

Enfin, la SNCF estime, que la fréquentation moyenne acceptable est de 30 voyageurs par TGV durant toute la durée de ladite convention.

Lors du comité de suivi du 22/12/08, la SNCF a présenté un bilan mitigé de cette desserte expérimentale : seulement 12 voyageurs par TGV !

L'Expérimentation de la convention est poursuivie en 2009.

## X. ZDE

Le dossier de demande d'autorisation pour créer une Zone de Développement Eolien (ZDE) est en cours de constitution. L'opérateur chargé de constituer ce dossier est Maya Eolis.

L'étude d'impact paysagère a été finalisée en septembre 2008. Le dépôt du dossier en Préfecture, pour son instruction, est prévu pour 2009.